



## Achat bien immobilier à distance

Par **titof3**, le **05/11/2010** à **07:29**

Bonjour,

j'habite actuellement en Nouvelle-calédonie et avant mon retour en métropole d'ici 2 ans je souhaiterai acquérir un bien immobilier en métropole. Je voulais savoir s'il existait un moyen de procéder à l'achat d'une maison sans être présent à la signature du compromis mais en étant représenté par quelqu'un (mes parents par exemple) et quelle était la démarche à suivre?

En vous remerciant par avance

Par **fabienne034**, le **05/11/2010** à **08:09**

BONJOUR

LE COMPROMIS PEUT VOUS ÊTRE ENVOYÉ VOUS LE SIGNEZ ET VOUS LE RENVOYER  
pour tout savoir sur le compromis de vente:

<http://www.fbIs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>

à la signature authentique, le notaire peut désigner un clerc pour signer en vos lieux et place.

Par **titof3**, le **05/11/2010** à **10:33**

Merci beaucoup